

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU CONSEIL DES MAIRES DU
11 JANVIER 2006
À 19 HEURES 30
À LA SALLE DU CONSEIL DES MAIRES
DE LA MRC DE L'AMIANTE
3830, BOULEVARD FRONTENAC, THETFORD MINES**

SONT PRÉSENTS :

M.	Bruno Vézina	Irlande
M.	Marquis Bédard	Kinnear's Mills
M.	Jean Binette	Beaulac-Garthby
M.	Pierre Quirion	Adstock
M.	André Gosselin	Disraeli Paroisse
Mme	Josette Vaillancourt	Saint-Joseph-de-Coleraine
M.	Paul Grenier	East Broughton
M.	Ghislain Hamel	Saint-Jean-de-Brébeuf
M.	Yvon Jolicoeur	Disraeli Ville
M.	Jacques Laprise	Saint-Julien
M.	Steven Laprise	Saint-Jacques-le-Majeur
M.	Normand Laliberté	Thetford Mines
M.	Guy Roy	Sacré-Cœur-de-Jésus
M.	Gérald McKenzie	Sainte-Praxède
Mme	Nicole Bourque	Saint-Pierre-de-Broughton
M.	Philippe Chabot	Saint-Jacques-de-Leeds

SONT ABSENTS :

M.	Réjean Fortier	Saint-Fortunat
M.	Jonathan Leclair	Saint-Adrien-d'Irlande
M.	Jacques Lussier	Ste-Clotilde-de-Beauce

La séance est ouverte sous la présidence du préfet et mairesse de la municipalité d'Adstock, Mme Hélène Faucher.

M. Serge Nadeau, secrétaire-trésorier et directeur général de la M.R.C de L'Amiante, assiste à la réunion.

1. PRIÈRE ET MOT DE BIENVENUE

La session est ouverte à 19 h 30 et la prière est lue par le préfet et mairesse de la municipalité d'Adstock, Madame Hélène Faucher, qui adresse par la suite ses mots de bienvenue aux maires présents.

2. POINTS RÉCURRENTS

CM-2006-01-4590

2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mme Nicole Bourque et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté comme suit :

1. Ouverture de l'assemblée ;
2. Points récurrents ;
 - 2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
 - 2.2 Lecture et adoption du procès-verbal du 23 novembre 2005 ;
 - 2.3 Dépenses ;
 - 2.4 État budgétaire au 31 décembre 2005 ;
 - 2.5 Certificats de conformité ;
 - 2.6 Période de questions ;
 - 2.7 Correspondance ;
 - 2.8 Demande de subvention ;
 - 2.9 Demande de rencontre ;
3. Affaires découlant du dernier procès-verbal ;
 - 3.1 Résolution pour les éoliennes – Mme Nicole Bourque ;
 - 3.2 Modification du schéma d'aménagement ;
 - 3.3 Règlement sur les halocarbures;
4. Rencontre de M. Luc Rémillard de la SDERT;
5. Rencontre de M. Claude Gagnon du Comité de diversification économique;
6. Élections ;
 - 6.1 Nomination du président d'élection et des scrutateurs;
 - 6.2 Élection d'un membre au sein du comité administratif afin de terminer le mandat de Mme Faucher élue préfet ;
7. Pacte rural - CPE Parc-en-ciel – Mise en place d'une politique familiale;
8. Amendement au schéma d'aménagement révisé ayant pour effet le remplacement des chapitres 8 et 9 du document complémentaire concernant les dispositions relatives à la protection des rives et du littoral des cours d'eau et des lacs et les dispositions relatives aux plaines inondables et aux secteurs à risque d'embâcle et prévoyant également une dérogation à des travaux situés dans la plaine inondable;
 - 8.1 Adoption du projet de règlement de modification du schéma d'aménagement – Règlement numéro 89 ;
 - 8.2 Modification du délai donné aux municipalités pour formuler leurs avis ;
 - 8.3 Assemblées publiques de consultation ;
 - 8.4 Commission ;
 - 8.5 Avis de motion ;
 - 8.6 Demande d'avis du ministre des Affaires municipales ;
9. Repas de cabane à sucre ;
10. Plan d'action pour les deux prochaines années – Rencontre ;
11. Achat de matériels;
 - 11.1 - Serveur ;
 - 11.2 - Appareils photos ;
12. Varia;
13. Prochaine réunion du conseil des maires;

14. Fermeture de la réunion.

Adopté

CM-2006-01-4591

2.2 Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 23 novembre 2005

Il est proposé par M. Jacques Laprise et résolu majoritairement d'adopter le procès-verbal de la réunion du 23 novembre 2005.

Adopté

2.3 Dépenses

CM-2006-01-4592

2.3.1 Comptes payés

Il est proposé par M. Normand Laliberté et résolu unanimement que les comptes suivants soient autorisés :

1 nov, 2005	Cob. 13/10, Grenier Paul	4771	31,60
2 nov, 1905	Caisse pop. du Carrefour	4772	8530,84
2 nov, 1905	Octobre 05, S.C.F.P. Local 3647	4773	216,84
2 nov, 1905	Courrier Frontenac	4774	547,06
2 nov, 1905	Evimbec Ltee	4775	3901,97
2 nov, 1905	Fréchette LGL	4776	1364,56
2 nov, 1905	Gesconel	4777	223,17
2 nov, 1905	Jean-Charles Poulin	4778	151,70
2 nov, 1905	Librairie A L'Ecuyer Inc.	4779	414,09
3 nov, 1905	Bell Canada	4780	74,71
7 nov, 1905	sem 2005-44, Gallant Bryan M.	4781	114,86
7 nov, 1905	Sem 2005-, Rouleau François M.	4782	60,58
8 nov, 1905	22 nov. 05, Hydro-Québec	PD22/11	666,34
7 nov, 1905	01112005, Bell Canada	4783	33,66
9 nov, 1905	6 nov. 05, Roy Marcel M.	4784	18,17
9 nov, 1905	Allaire Valdy	4785	32,37
9 nov, 1905	Visa Desjardins Inc.	4786	1826,78
9 nov, 1905	Féd. québécoise des municipalités	4787	126,52
14 nov, 1905	Dep sem 05-45, Gallant Bryan M.	4788	145,27
14 nov, 1905	dep 05-46, Rouleau François M.	4789	142,49
14 nov, 1905	Semaine no 2005-45	Salaire	4772,50
14 nov, 1905	Semaine no 2005-45	Salaire	604,70
16 nov, 1905	1/11/05, Bell Mobilité	4790	77,55
21 nov, 1905	dep2005-45, Rouleau François M.	4791	31,20
21 nov, 1905	13 novembre, Bell Canada	PD 1 déc	355,26

21 nov, 1905	Semaine no 2005-46	Salaire	3876,33
21 nov, 1905	Semaine no 2005-46	Salaire	604,70
25 nov, 1905	45, Restaurant Le P'tit Champlain	4792	174,55
25 nov, 1905	20112005, Bell Canada	4793	74,71
25 nov, 1905	Petite caisse(lait, jus,entretien)	4794	151,99
28 nov, 1905	dep2005-47, Gallant Bryan M.	4795	42,26
28 nov, 1905	d2005-47, Rouleau François M.	4796	77,17
28 nov, 1905	d2005-47, Nadeau Serge M.	4797	87,82
28 nov, 1905	Novembre 05, Service de lavage	4798	325,00
28 nov, 1905	Semaine no 2005-47	Salaire	6765,52
28 nov, 1905	Semaine no 2005-47	Salaire	604,70
29 nov, 1905	Décembre 05, 2735-5445 Québec inc.	4799	1031,23
30 nov, 1905	Semaine no 2005-44	Salaire	3875,69
30 nov, 1905	Semaine no 2005-44	Salaire	604,70
30 nov, 1905	Novembre 05, Des. sécurité financ	PD 15 nov	1448,91
30 nov, 1905	Agence de la Chaudière	4800	152,80
30 nov, 1905	Courrier Frontenac	4801	648,55
30 nov, 1905	Cyber 3D	4802	746,15
30 nov, 1905	Fréchette LGL	4803	391,09
30 nov, 1905	Gesconel	4804	867,45
30 nov, 1905	Groupe de concertation du bassin de	4805	50,00
30 nov, 1905	Imprimerie commerciale de Thetford	4806	52,12
30 nov, 1905	Jean-Charles Poulin	4807	88,49
30 nov, 1905	Le Pro du CB	4808	550,69
30 nov, 1905	Numérique technologies	4809	528,43
30 nov, 1905	Ouellette Larouche Gagné	4810	460,10
30 nov, 1905	Prologic Enr.	4811	270,00
30 nov, 1905	Réfrigération Thetford Inc	4812	158,00
30 nov, 1905	Toiture Lajoie	4813	295,90
30 nov, 1905	Wilson Et Lafleur Ltee	4814	158,90
5 déc, 1905	d48-2005, Nadeau Serge M.	4815	185,65
5 déc, 1905	D48-2005, Rouleau François M.	4816	87,43
5 déc, 1905	D2005-48, Gallant Bryan M.	4817	30,42
5 déc, 1905	Société de développement économique	4818	142911,00
5 déc, 1905	Semaine no 2005-48	Salaire	3885,69
5 déc, 1905	Semaine no 2005-48	Salaire	604,70
6 déc, 1905	Décembre 05, Desjardins séc. financ.	PD 15/12	1448,91
6 déc, 1905	Mégaburo Lessard Inc.	4819	638,84
6 déc, 1905	Caisse pop. du Carrefour Minier	4820	9753,75
6 déc, 1905	Décembre 05, S.C.F.P. Local 3647	4821	271,05
7 déc, 1905	Z0010118, Allaire Valdy	4822	24,90
8 déc, 1905	1/12/05, Hydro-Québec	27/12/05	1025,04
8 déc, 1905	Visa Desjardins Inc.	4823	330,46

9 déc, 1905	Décembre 05, Bell Canada	4824	35,54
12 déc, 1905	D2005-49, Rouleau François M.	4825	55,05
12 déc, 1905	D2005-49, Gallant Bryan M.	4826	66,90
13 déc, 1905	Semaine no 2005-49	Salaire	4020,61
13 déc, 1905	Semaine no 2005-49	Salaire	604,70
16 déc, 1905	D2005-50, Gallant Bryan M.	4827	47,00
16 déc, 1905	D2005-50, Nadeau Serge M.	4828	159,98
16 déc, 1905	Décembre 05, Service De Lavage	4829	325,00
16 déc, 1905	01/12/05, Bell Mobilité	4830	92,94
19 déc, 1905	Faucher Hélène	4831	183,95
19 déc, 1905	457871300252, Pitney Bowes	4832	1696,44
19 déc, 1905	Semaine no 2005-50	Salaire	4002,39
19 déc, 1905	Semaine no 2005-50	Salaire	604,70
23 déc, 1905	Semaine no 2005-51	Salaire	3930,51
23 déc, 1905	Semaine no 2005-51	Salaire	604,70
23 déc, 1905	Semaine no 2005-52	Salaire	5682,20
23 déc, 1905	Semaine no 2005-52	Salaire	604,70
31 déc, 1905	Chèque 4535 – Ste-Praxède	Correction	-275,69
31 déc, 1905	Caisse pop. du Carrefour M	4833	8941,39
31 déc, 1905	S.C.F.P. Local 3647	4834	216,84
31 déc, 1905	Bell Canada	4835	74,71
31 déc, 1905	13/12, Bell Canada	31/12/05	342,66
31 déc, 1905	Imprimerie commerciale de Thetford	4836	57,74
31 déc, 1905	Forum, Conférence des élus	4837	30,00
			242931,54

Adopté

CM-2006-01-4593

2.3.2 Comptes à payer

Il est proposé par M. Paul Grenier et résolu unanimement d'autoriser la dépense et le paiement des comptes suivants :

ADGMRCQ	402,59
Agence de la Chaudière	45,50
Association québécoise d'urbanisme	103,52
Cyber 3D	380,69
Dutech	38,54
Ent. électricien Fernand Mercier	291,78
Fréchette LGL	740,93
Gesconel	636,68
Imprimerie Commerciale de Thetford	57,74
MAI Canada Ltee	2539,75

Mégaburo Lessard Inc.	30,33
Numérique technologies	382,46
Ouellette Larouche Gagné	1083,54
Publications CCH ltée	574,59
Visa Desjardins Inc.(Fournitures de bureau 74,04\$, frais de repas :183,05, achat de contrat 207 \$,	464,09
	7772,73

Adopté

2.4 État budgétaire au 31 décembre 2005

L'état budgétaire au 31 décembre 2005 est déposé auprès des membres du conseil des maires.

2.5 Certificats de conformité

CM-2006-01-4594

2.5.1 Certificat de conformité — Règlement numéro 164 – Ville de Thetford Mines

Il est proposé par M. Jean Binette et résolu unanimement d'autoriser l'émission du certificat de conformité pour le règlement 164 de la Ville de Thetford Mines modifiant le règlement de zonage numéro 148.

Adopté

CM-2006-01-4595

2.5.2 Certificat de conformité — Règlement numéro 94-2005 – Municipalité de Beaulac-Garthby

Il est proposé par Mme Josette Vaillancourt et résolu unanimement d'autoriser l'émission du certificat de conformité pour le règlement 94-2005 de la Municipalité de Beaulac-Garthby modifiant le règlement de zonage numéro R-5-90.

Adopté

CM-2006-01-4596

2.5.3 Certificat de conformité — Règlement numéro 472 – Ville de Disraeli

Il est proposé par M. Ghislain Hamel et résolu unanimement d'autoriser l'émission du certificat de conformité pour le règlement 472 de la Ville de Disraeli modifiant le règlement de zonage numéro 456.

Adopté

2.6 Période de questions

Aucune question n'a été posée aux membres du conseil des maires.

2.7 Correspondance

Aucune correspondance n'a été adressée au conseil des maires.

2.8 Demande de subvention

Aucune demande de subvention n'a été acheminée à la MRC de L'Amiante.

2.9 Demande de rencontre

2.9.1 Confort'air

L'entrepreneur de la compagnie Confort'Air désire rencontrer le Conseil des maires afin de transmettre des informations relatives au nouveau règlement du Code de sécurité de l'eau potable.

Le promoteur sera invité à rencontrer chacune des municipalités afin de leur donner les informations relatives à ce nouveau règlement.

3. AFFAIRES DÉCOULANT DU DERNIER PROCÈS-VERBAL

3.1 Résolution pour les éoliennes

Cette correspondance demande à la MRC d'étudier la problématique reliée aux éoliennes.

Ce sujet sera discuté à nouveau à la rencontre du mois de février 2006.

3.2 Modification du schéma d'aménagement

Un simple rappel aux municipalités qu'elles ont jusqu'au 17 février pour envoyer leurs modifications au schéma d'aménagement.

3.3 Règlement sur les halocarbures

Cette correspondance nous informe des dispositions de l'article 14 de ce nouveau règlement qui concerne plus particulièrement le ramassage d'appareils de réfrigération.

4. RENCONTRE DE M. LUC RÉMILLARD DE LA SDERT

M. Luc Rémillard, directeur général de la SDERT, explique tous les travaux réalisés depuis son arrivée à la Société de développement économique de la région de Thetford (CLD).

5. RENCONTRE DE M. CLAUDE GAGNON DU COMITÉ DE DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE

Monsieur Claude Gagnon, président, explique l'historique du comité de diversification économique de la MRC de L'Amiante.

M. Claude Gagnon du mouvement Desjardins explique pour sa part les mandats et champs d'intervention dans lesquels ce comité intervient et les cinq secteurs prioritaires privilégiés par ce comité sont :

- Oléochimie
- Transformation des résidus miniers
- Plasturgie et minéralogie
- Diversification industrielle
- Tourisme

Les municipalités seront consultées sur la possibilité d'organiser un ou deux forums afin de doter la MRC de L'Amiante d'un plan stratégique de développement pour l'économie et le tourisme.

6. ÉLECTIONS

CM-2006-01-4597

6.1 Nomination du président d'élection et du scrutateur

Il est proposé par M. Marquis Bédard de nommer M. Serge Nadeau, président d'élection, et Mme Line Potvin comme scrutateur

Adopté

6.2 Élection d'un membre du comité administratif afin de terminer le mandat de Mme Faucher élue préfet

Tel que prescrit par le processus d'élection de la MRC de L'Amiante, M. M. Jean Binette dépose le formulaire requis.

Tel que prescrit par le processus d'élection de la MRC de L'Amiante, Yvon Jolicoeur dépose le formulaire requis.

Les deux candidats acceptant leur mise en nomination, il y a élection.

Le résultat du vote est le suivant :

M. Jean Binette	8
M. Yvon Jolicoeur	15

Le comité administratif sera formé de :

Mme Hélène Faucher	préfet
M. Marquis Bédard	préfet suppléant
M. Ghislain Hamel	Siège numéro 3
M. André Gosselin	Siège numéro 4
M. Normand Laliberté	Siège numéro 5
M. Paul Grenier	Siège numéro 6
M. Yvon Jolicoeur	Siège numéro 7

CM-2006-01-4598

7. **PACTE RURAL - CPE PARC-EN-CIEL – MISE EN PLACE D’UNE POLITIQUE FAMILIALE**

Il est proposé par M. Normand Laliberté et résolu unanimement que le projet «**Mise en place d’une politique familiale**» présenté par le CPE Parc-en-ciel soit un projet accepté dans le cadre du Pacte rural de la MRC de L’Amiante.

La présente autorise Mme Hélène Faucher, préfet de la MRC de L’Amiante, à signer le protocole d’entente avec le promoteur.

Le coût du projet est de : 49 050 \$;

Pacte rural : 18 300 \$

Mise de fonds par le milieu : 18 750 \$

Ministère de l’Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille : 12 000 \$

Durée du projet : 3 ans

Adopté

8. **AMENDEMENT AU SCHÉMA D’AMÉNAGEMENT RÉVISÉ AYANT POUR EFFET LE REMPLACEMENT DES CHAPITRES 8 ET 9 DU DOCUMENT COMPLÉMENTAIRE CONCERNANT LES DISPOSITIONS RELATIVES À LA PROTECTION DES RIVES ET DU LITTORAL DES COURS D’EAU ET DES LACS ET LES DISPOSITIONS RELATIVES AUX PLAINES INONDABLES ET AUX SECTEURS À RISQUE D’EMBÂCLE ET PRÉVOYANT ÉGALEMENT UNE DÉROGATION À DES TRAVAUX SITUÉS DANS LA PLAINE INONDABLE**

CM-2006-01-4599

8.1 **Adoption du projet de règlement de modification du schéma d’aménagement – Règlement numéro 89**

Il est proposé par Mme Josette Vaillancourt et résolu unanimement d’adopter le projet de règlement de modification numéro 89 du schéma d’aménagement de la MRC de L’Amiante.

Il est de plus résolu d'adopter le document suivant qui indique la nature des modifications que les municipalités devront adopter advenant la modification du schéma :

Concernant toutes les municipalités de la MRC

Suite à l'entrée en vigueur du règlement 89, toutes les municipalités de la MRC de L'Amiante devront modifier leur règlement de zonage pour inclure les nouvelles dispositions relatives à la protection des rives et du littoral contenues dans le chapitre 8 du règlement complémentaire ainsi que les dispositions du chapitre 9 concernant la plaine inondable.

Concernant spécifiquement la Ville de Disraeli

La Ville de Disraeli devra modifier son règlement de zonage afin de permettre la dérogation accordée au ministère des Transports relativement à des travaux situés dans la plaine inondable telle que prévue à l'article 9.2.3.1 du document complémentaire au schéma d'aménagement révisé.

La Ville de Disraeli devra également modifier son règlement de zonage afin d'y intégrer les modifications aux dispositions particulières à la plaine inondable de la rivière Saint-François et plus particulièrement, les nouvelles cotes de crue de récurrence de 2 ans, de 20 ans et de 100 ans pour les sites 5 et 6 telles que définies au tableau de l'article 9.4.1 du document complémentaire.

Adopté

CM-2006-01-4600

8.2 Modification du délai donné aux municipalités pour formuler leurs avis (article 52 de la LAU)

Il est proposé par M. Marquis Bédard et résolu unanimement que le délai accordé aux municipalités pour formuler l'avis prévu à l'article 52 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme soit de 20 jours au lieu de 45.

Adopté

CM-2006-01-4601

8.3 Assemblées publiques de consultation (article 53 de la LAU)

Il est proposé par M. Jacques Laprise et résolu unanimement que les assemblées publiques de consultation, portant sur la modification du schéma d'aménagement, soient tenues :

Lundi 30 janvier 2006, à compter de 19 heures, à la salle du Conseil de la Ville de Disraeli, 550 avenue Jacques-Cartier, Ville de Disraeli.

Mardi 31 janvier 2006, à compter de 19 heures, à la Salle du Conseil des maires de la MRC de L'Amiante, 3830 boulevard Frontenac, Thetford Mines.

Adopté

CM-2006-01-4602

8.4 Commission (article 53.1 de la LAU)

Il est proposé par M. Paul Grenier et résolu unanimement de nommer :

Mme Hélène Faucher, préfet
M. Jean Binet
M. Nicole Bourque
M. Ghislain Hamel

au sein de la commission qui entendront et expliqueront aux contribuables les modifications du schéma d'aménagement.

Cette commission est formée en vertu de l'article 53.1 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Adopté

8.5 Avis de motion

M. Steven Laprise donne avis de motion qu'à une séance subséquente, un règlement sera adopté en vue :

- De remplacer les chapitres 8 et 9 du document complémentaire concernant les dispositions relatives à la protection des rives et du littoral des cours d'eau et des lacs et les dispositions relatives aux plaines inondables et aux secteurs à risque d'embâcle;
- et prévoir également une dérogation à des travaux situés dans la plaine inondable dans la Ville de Disraeli.

La lecture du règlement ne sera pas nécessaire puisque la demande de dispense de lecture est faite et que le projet de règlement numéro 89 est remis aux maires.

CM-2006-01-4603

8.6 Demande d'avis à la ministre des Affaires municipales

Il est proposé par M. Gérald McKenzie et résolu unanimement de demander à la ministre des Affaires municipales et des Régions son avis concernant le projet de règlement numéro 89 en vue de :

- Remplacer les chapitres 8 et 9 du document complémentaire concernant les dispositions relatives à la protection des rives et du littoral des cours d'eau et des lacs et les dispositions relatives aux plaines inondables et aux secteurs à risque d'embâcle;
- et prévoir également une dérogation à des travaux situés dans la plaine inondable dans la Ville de Disraeli.

Adopté

CM-2006-01-4604

9. REPAS DE CABANE À SUCRE

Il est proposé par M. Paul Grenier et résolu unanimement que la MRC de L'Amiante tienne son repas de cabane à sucre à midi le dimanche 26 mars prochain.

Adopté

10. PLAN D'ACTION POUR LES DEUX PROCHAINES ANNÉES - RENCONTRE

Il est résolu que la liste des sujets à traiter dans le plan d'action de la MRC de L'Amiante soit la suivante :

- Schéma de couverture de risques ;
- Gestion des matières résiduelles ;
- Attentes signifiées pour la Société de développement économique (SDE) (CLD);
- Plan stratégique agricole ;
- Changement de nom ;
- Se doter d'un plan de formation pour les maires avec la FQM ;
- Prendre l'initiative de concerter les principaux partenaires de la région dans le but d'accroître la population de la MRC ;
- Fiscalité agricole et municipale;
- Demandes à portée collective ;
- Reconnaissance du patrimoine et de la culture ;
- Éoliennes.

11. ACHAT DE MATÉRIELS

CM-2006-01-4605

11.1 Serveur

Attendu que l'achat d'un serveur est prévu au budget 2006 ;

En conséquence, il est proposé par M. Normand Laliberté et résolu unanimement d'autoriser l'achat et le paiement d'un serveur informatique au coût de 3 379,93 \$.

Adopté

CM-2006-01-4606

11.2 Appareils photos

Attendu que l'achat de deux appareils photos est prévu au budget 2006 ;

En conséquence, il est proposé par M. Gérald McKenzie et résolu unanimement d'autoriser l'achat et le paiement de deux appareils photos numériques et d'une imprimante.

Adopté

12. DIVERS

12.1 Commission Scolaire des Appalaches

Mme Faucher rappelle aux membres du conseil des maires la conférence de presse qui se tiendra le 17 janvier concernant le 100e anniversaire de la Commission scolaire des Appalaches.

13. PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL DES MAIRES

La prochaine réunion des membres du conseil des maires aura lieu le mercredi 8 février 2006.

CM-2006-01-4607

14. FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par M. André Gosselin et résolu unanimement que la réunion soit terminée.

Adopté

**HÉLÈNE FAUCHER
PRÉFET**

**SERGE NADEAU
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER ET
DIRECTEUR GÉNÉRAL**

Je certifie que la MRC dispose des crédits suffisants pour l'autorisation des dépenses des résolutions numéros CM-2006-01-4592, CM-2006-01-4593, CM-2006-01-4605 et CM-2006-01-4606.

Serge Nadeau, secrétaire-trésorier et directeur général